

STATUS OF DAY CARE IN CANADA

FOR INFORMATION ONLY
DO NOT REMOVE

THANKS



Health and Welfare
Canada

Santé et Bien-être social
Canada



STATUS OF DAY CARE IN CANADA

1978

A Review of the Major Findings of the
National Day Care Study 1978

National Day Care Information Centre
Social Service Programs Branch

Published by Authority of
The Honourable Monique Bégin
Minister of National Health and Welfare

Bruce Rawson
Deputy Minister of National Health and Welfare

PREFACE

Status of Day Care in Canada (1978) is intended to present to Canadians a general overview of day care services in Canada.

The study was undertaken by Howard Clifford, Consultant on Day Care, Social Service Programs Branch, Department of National Health and Welfare, with the cooperation of provincial authorities and many voluntary organizations.

If readers have any comments on Status of Day Care in Canada (1978) please communicate with the National Day Care Information Centre, Social Service Programs Branch, Department of National Health and Welfare, Brooke Claxton Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 1B5.

INTRODUCTION

It is a fact that an increasing number of mothers with preschool children are entering the labour market. As true for most Western countries, this trend was initially viewed as a potential threat to the family unit and it was feared that children would be harmed by the parent-child separation. As a result there was a reluctance to provide public support to day care since this approach could be seen as encouraging more mothers to seek employment. Intense research over the following years served to significantly modify general attitudes toward day care programs. The results indicated that the rate at which mothers were entering the labour force was not significantly affected by either the presence or lack of arranged child care services in the community. The overwhelming evidence is that mothers enter the work force either as the sole provider for their families or because they found one salary insufficient to meet the rising cost of living.^(1,2,3,4,5)

The research that was generated also clearly demonstrated that mother-child separation during working hours was not synonymous with parental deprivation. In fact, studies that compared children who experienced a high quality day care centre with non day care children from matching socio-economic backgrounds frequently found that the former made great cognitive gains.⁽⁶⁾ This is not to say that the early fears and reservations were altogether unfounded. While it is fairly safe to conclude from the

-
- 1) *Child Care Arrangements of the Nation's Working Mothers - a preliminary report*, by the U.S. Department of Health, Education and Welfare and the U.S. Department of Labor. Washington, D.C.: Women's Bureau, 1965, p. 2.
 - 2) *Child Care Arrangements of Working Mothers in the United States*, by Seth Low and Pearl G. Spindler. Washington, D.C.: Children's Bureau, 1969, p. 8.
 - 3) *The Working Mother: A Survey of Problems and Programs in Nine Countries*, by Alice H. Cook. Ithaca, New York: Cornell University, 1975. p. 5.
 - 4) *Working Mothers*, by Lois Wladis Hoffman and F. Ivan Nye. San Francisco: Jossey-Bass Publishers, 1975. p 40.
 - 5) *Day Care Needs in Calgary*, by the Calgary Social Planning Council. Calgary, June 1967.
 - 6) *Let's Talk Day Care*, by Howard Clifford. Edmonton: Canadian Mental Health Association, 1972.

massive amount of data that has been collected that neither family life nor child development suffers when the mother is employed and adequate child care arrangements are made, there is cause for alarm if adequate arrangements are not available. A number of U.S. studies have examined the question of whether or not an increasing number of children are being left in jeopardizing situations and most of the conclusions lend support to the strong statement issued at a White House Conference: "America's children and their families are in trouble, trouble so deep and pervasive as to threaten the future of our nation. The source of the trouble is nothing less than a national neglect of children..."⁽⁷⁾ Similar concerns are being voiced by parents and individuals close to the day care field in Canada.

The growing awareness of parents, arising from personal bad experiences with private sitters, or from negative reports by others, that casual arrangements may not always safeguard the interest of their children, probably helps to account in part for the changes in parental preferences for child care. Earlier surveys indicated that parents' first preference was for relatives caring for their children, secondly for neighbours providing the care, and thirdly for the children to be enrolled in day care centres. The more recent surveys, such as the report by the Community Day Care Coalition and the Social Planning Council of Metropolitan Toronto, indicate that the majority of parents now prefer centre care as an ideal arrangement over other forms of care. Unfortunately, most parents do not have access to centre care because of eligibility factors, high costs, location, and lack of spaces.⁽⁸⁾

The federal government has been cognizant of the fact that the changing pattern in the labour force, involving an increase of women with young children entering the labour market, has significant impact on family life. The federal government considers day care to be a very important service to safeguard the well-being of children and to protect and strengthen family life.

-
- 7) Rationale for Child Care Services: Programs vs. Politics, vol. 1, edited by Stevanne Auerbach with James A. Rivaldo. New York: Human Sciences Press, 1975. p. 35.
 - 8) Who Cares? A Report of the Project Child Care Survey of Parents and their Child Care Arrangements, by Laura Climenko Johnson. Toronto: Project Child Care, November, 1977.

Consequently, during the summer of 1971, the Canada Assistance Plan Directorate of the Department of National Health and Welfare conducted a national survey to provide an inventory of day care spaces which would serve as a baseline from which to compare future growth in day care and to evaluate the impact of any new initiative of the federal government in the day care field. The inventory was updated in 1973, 1974, 1975, 1976 and in 1977.

These surveys were published under the respective titles of Canadian Day Care Survey (1972), Status of Day Care in Canada (1973)..., (and subsequent years).

The same questionnaire was used in all the above surveys. One of the problems faced each year was that the provinces did not have a uniform data base from which to provide the information. This matter was discussed at the 1977 annual meeting of the Federal/Provincial Day Care Directors' Meeting held in Quebec City. The provincial directors agreed that the breakdown of ages of children enrolled in day care services should be changed for the 1978 survey. The previous breakdowns were for children ages 0-3, 3-6, and 6 and over. For the 1978 survey the ages of children were changed to 0-2, 2-6, and 6 and over.

THE STUDY

For the present study, except for the changes in the ages of children as noted above, the same items used in the previous questionnaires were distributed to the authorities in all provinces and territories. Two additional items were added to the questionnaire. The first being the percentage of day care spaces being subsidized and the second being the percentage of spaces being utilized by children with special needs.

MAJOR FINDINGS

INCREASE IN DAY CARE SERVICES

As indicated in Table 1 there was a very slight growth in the number of day care spaces in 1978 as compared to the 1977 figures.

Table 1: Distribution of Centres and Day Care Spaces by Year

	March 31 1973	March 31 1974	March 31 1975	March 31 1976	March 31 1977	March 31 1978	Increase Over 1977	
							No.	%
Number of Centres	971	1 538	1 839	1 955	1 962	2 050	88	4.48
Number of Spaces	26 811	55 181 ⁽¹⁾	69 952 ⁽²⁾	83 520 ⁽³⁾	81 651 ⁽⁴⁾	82 279 ⁽⁵⁾	628	.77

- 1) 55 181 includes 4185 Family Day Care⁽⁶⁾ Spaces in 1974.
- 2) 69 952 includes 4671 Family Day Care Spaces in 1975.
- 3) 83 520 includes 5367 Family Day Care Spaces in 1976.
- 4) 81 651 includes 5534 Family Day Care Spaces in 1977.
- 5) 82 279 includes 7763 Family Day Care Spaces in 1978.
- 6) Family Day Care is defined as a program involving the selection and supervision by a government or authorized private agency of private families who give care to children during the day.

During the early 1970's, day care in Canada experienced a remarkable rate of growth. The rate of growth peaked in 1974 with a 106% increase over 1973. The expansion of day care spaces continued in 1975 but at a much more moderate rate - just under 27% increase over 1974. A lower but still significant rate of growth was experienced in 1976 - an increase of 19.40%.

During 1977 there was an actual decrease of almost 2000 day care spaces. This decrease was partly explained by the general environment of economic restraints that existed in 1977 and by increasing number of reports from the field that two wage earner families who were not eligible for any financial assistance with their day care fees, were feeling forced to leave the subsidized centres as the costs went up. Since many of these centres were

neighbourhood based in a mixed socioeconomic community, the centres were not always able to quickly fill these vacancies by children of one parent low-income families and thereby avoid severe budgetary problems. This resulted in some centres closing and others having to reorganize their staffing patterns to care for fewer children.

At first glance it would appear that since there was a slight increase (.77%) in the number of day care spaces, that the situation has stabilized. However, this marginal growth took place because of the expansion of family day care. The number of spaces in day care centres in 1978 was 75 516 compared with 76 117 in 1977, and 78 153 in 1976. This significant rate of decrease in the number of spaces in day care centres indicates that there is considerable substance to the fears being expressed by many day care people that the future of centre care is bleak.

AGE GROUPS SERVED BY DAY CARE PROGRAMS

As indicated in Table 2, the availability of day care services differs according to the age of the child.

Table 2: Ages of Children Registered in Day Care Centres and Family Day Care Homes 1978

Ages	Centres		Family Day Care	
	No.	%	No.	%
Under 2	10 078	13.52	1 902	24.50
2 - 6	57 809	77.58	3 686	47.48
6 and over	6 629	8.90	2 175	28.02
	74 516	100.00	7 763	100.00

More than three quarters of the children enrolled in day care centres are between the ages of two and six. This pattern has been fairly consistent during the past few years.

Approximately 26% of the children in family day care are under the age of two while just less than 14% of the children under the age of two are in centre care. This difference represents the fact that many parents and day care authorities view family day care as being either as acceptable or in some cases a preferable alternative to group care of infants. It is interesting to note that even in family day care, there are four times as many children over the age of two as there are under the age of two. Reports from the field suggest that a considerable number of family day care providers do not wish to provide care to children who are not toilet trained. Many express preference for the older child because they are seeking companionship for their own child.

5.73% of Infants in Day Care

It is estimated that in 1978 there were 209 000 children under the age of 2 whose mothers were in the labour force.⁽¹⁾ On the basis of these estimates, the figures in Table 2 suggest that 5.73% of these children are receiving group care or approved family day care services.

12.65% of Children Aged Two to Six in Day Care

As of March 1978 there were an estimated 486 000 children aged 2 to 6 of working mothers.⁽¹⁾ The data indicates that 61 495 or 12.65% of children aged 2 to 6 of working mothers, are enrolled in day care services.

10.57% of Children Under the Age of Six in Day Care

In 1977, there was an estimated 656 000 children under the age of 6 whose mothers were in the labour force.⁽¹⁾ Of these, 73 863 or 11.26% were enrolled in approved day care spaces. This compares with 695 000 children of working mothers in 1978 with 73 475 or 10.57% in approved spaces.

1) *These figures were estimated by the Women's Bureau, Labour Canada.*

Latch Key Child⁽²⁾

Table 2 reveals a shortage of services for the young school-age child. As of March 1978 it is estimated that there were 2 236 000 children between the ages of 6 and 16, of working mothers,⁽¹⁾ of which approximately .39% were enrolled in day care services. The older children in the age group would require less supervision and therefore the .39% has less relevance than do the corresponding statistics for the other age categories.

Variety of Day Care Programs

Table 3 indicates the relative growth from 1973 to 1978 in the various types of day care services.

Table 3: Distribution of Children by Type of Program

Type of Program	1973	1974	1975	1976	1977	1978	Increase over 1977	
							No.	%
Full Day Care (Group)	25 268	47 833	60 757	71 956	69 959	67 887	-2 072	-2.96
Lunch and After School	1 543	3 163	4 524	7 074	6 158	8 804	2 646	42.97
Family Day Care	1 562	4 185	4 671	5 367	5 534	*7 763	2 229	40.28

* 2175 of the 7763 Family Day Care spaces are also included in the Lunch and After School spaces.

- 1) These figures were estimated by the Women's Bureau, Labour Canada.
- 2) This term originated from the observation that many young school-age children of working parents were carrying house keys to gain entrance to their home between the hours that school closed and their parents returned from work. Some day care services developed to meet the needs of the age group for supervision before classes begin, during the noon hour and after class.

Since 1973 approved family day care has shown a significant rate of growth. In fact, in 1974 family day care experienced the highest growth rate of all day care services - 167.92%. A further growth was experienced in 1975 of 12% and of 15% in 1976.

In 1977 the rate of growth for family day care was 3.11%. This growth rate in 1977 was more significant than is first apparent as it was the only day care service that did not experience an actual decrease in spaces.

As revealed in Table 3, family day care in 1978 has had a remarkable increase of 2229 spaces or 40.28%.

It is interesting to note the significant increase in the distribution of spaces towards the lunch and after school programs. Most of these spaces are provided by family day care homes and by full day care centres that also provide for the needs of older children who are enrolled in school.

The most alarming data revealed in Table 3 is the fact that centre care suffered another decrease of over 2000 spaces.

Sponsorship of Day Care Centres

There are characteristic strengths associated with differing types of sponsorship of day care centres. Parent cooperatives provide a structure which, by definition, maximizes parental involvement and control.

Non-profit, community board operated programs lend themselves to community participation and citizen understanding of the needs of day care. Commercial centres increase the availability of services to the middle- and upper income-groups.

Table 4 illustrates the distribution of centres by type of sponsorship while Table 5 shows the relative growth of day care centres under different types of sponsorship from 1977 to 1978.

Table 4: Sponsorship of Centres 1975, 1976, 1977 and 1978

Type of Sponsorship	1975			1976			1977			1978		
	Centres	Spaces	% of Spaces									
Public	145	6 513	9.98	195	9 882	12.64	209	9 834	12.92	219	10 140	13.61
Community Board	708	22 405	34.32	839	31 087	39.78	822	30 783	40.44	877	28 349	38.04
Parent Co-op	155	5 677	8.69	112	3 293	4.21	121	4 443	5.84	110	3 638	4.88
Commercial	831	30 686	47.01	809	33 891	43.36	810	31 057	40.80	844	32 389	43.47
	1 839	65 281	100.00	1 955	78 153	99.99	1 962	76 117	100.00	2 050	74 516	100.00

Table 5: Sponsorship of Centres 1977 and 1978

Type of Sponsorship	1977 Centres	1978 Centres	Increase		1977 Spaces	1978 Spaces	Increase	
			No.	%			No.	%
Public	209	219	10	4.78	9 834	10 140	306	3.11
Community Board	822	877	55	6.69	30 783	28 349	-2 434	-7.91
Parent Co-op	121	110	-11	-9.09	4 443	3 638	-805	-18.12
Commercial	810	844	34	4.20	31 057	32 389	1 332	4.29
	1 962	2 050			76 117	74 516		

As indicated in Table 4, the relative percentage of spaces under the various auspices has not changed substantially over the past few years.

However, Table 5 points out that while the spaces in commercial centres and in publicly owned centres have experienced modest growth, the community board and parent cooperatives have shown a significant decrease over 1977.

There have been reports from the field and from concerned citizens that, while day care services generally are experiencing difficulties, the non-profit community centres were in greatest jeopardy. The information contained in Table 5 supports this fear. This would be very unfortunate since the community board operated centres and the parent cooperative centres have been leaders in innovation, citizen and parent involvement, and in providing higher standards of care.

Subsidized Day Care

As mentioned previously, one of the new items added to the questionnaire was the percentage of subsidized spaces.

Unfortunately, not all provinces could provide this information, and most were unable to break it down by sponsorship.

A projection from a sampling of data that was obtained indicates that about half of all the day care spaces in Canada are being subsidized. Approximately 95% of all the children in non-profit centres are subsidized.

Integration - Children with Special Needs

The second item that was added to the questionnaire was the percentage of spaces within the normal day care centres being occupied by children with special needs.

None of the provinces were able to provide this information for the commercial centres. For the provinces that were able to provide data for the non-profit centres, the percentage ranged from 1% to 10%.

It is likely that as the trend in the field which favours the placement of children with special needs in a normal centre continues, more precise data will be available.

The range of 1% to 10% represents children that had been specifically identified as children with special needs.

General observations from the field suggest that the subsidized centres, giving high priority to families with the greatest need, usually have about 15% of the children which in the opinion of the day care staff require special attention.

SUMMARY AND CONCLUSION

In conclusion, these are the major developments in day care services offering full day care and lunch and after school programs as reflected in this survey.

The number of day care spaces increased slightly from 81 651 in 1977 to 82 279 in 1978 -- a gain of 628 or .77%.

The growth in spaces is attributed to the remarkable rate of growth of family day care 5534 in 1977 to 7763 in 1978 -- an increase of 2229 or 40.28%.

The number of spaces in day care centres in 1978 has decreased by 1601 spaces since 1977 and 3637 spaces since 1976.

When the lunch and after school spaces within the day care centres are not included, the number of centre spaces for preschool children have declined by 2072 from 1977 and 4069 from 1976.

Commercial centres experienced a modest increase in spaces but the community board operated and parent cooperative centres decreased by 3239 spaces.

The significant drop in centre spaces for the second year in a row is alarming and indicates that the future of day care centres in Canada, especially in the community based, non-profit sector, is being jeopardized.

- 5.73% of children under the age of 2 of working mothers are enrolled in day care.
- 12.65% of children aged 2 - 6 of working mothers are enrolled in day care.
- .39% of children 6 and over, but under 15 years of age, of working mothers are enrolled in day care.

Field observations suggest that the status of day care in 1979 will remain substantially unchanged over 1978.

SITUATION DE LA GARDE DE JOUR AU CANADA



Santé et Bien-être social
Canada

Health and Welfare
Canada

SITUATION DE LA GARDE DE JOUR AU CANADA

1978

Une revue des principales constatations
sur la garde de jour en 1978

Centre national d'information sur la garde de jour
Direction générale des programmes des services sociaux

Publication autorisée par
l'honorable Monique Bégin
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

Bruce Rawson
Sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

PRÉFACE

Situation de la garde de jour au Canada (1978) veut présenter aux Canadiens un aperçu général des services de garde de jour mis à leur disposition.

L'étude a été menée par Howard Clifford, conseiller en garde de jour de la Direction générale des programmes des services sociaux, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en collaboration avec les autorités provinciales et un grand nombre d'organismes bénévoles.

Les lecteurs qui voudraient faire des commentaires sur Situation de la garde de jour au Canada (1978) voudront bien s'adresser au Centre national d'information sur la garde de jour, Direction générale des programmes des services sociaux, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Immeuble Brooke Claxton, Parc Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 1B5.

INTRODUCTION

C'est un fait que de plus en plus de mères ayant des enfants d'âge préscolaire font leur apparition sur le marché du travail. Comme dans la plupart des pays occidentaux, cette tendance est apparue comme une menace possible pour la cellule familiale, au début, et on a craint que les enfants ne soient défavorisés en étant séparés de leurs parents. En conséquence, l'aide publique dans le secteur de la garde de jour a tardé à venir car on avait peur d'encourager ainsi plus de mères à chercher de l'emploi. Des recherches soutenues au cours des années suivantes devaient infléchir considérablement les dispositions générales à l'égard des programmes de garde de jour. Les résultats indiquaient que le rythme auquel les mères apparaissaient sur le marché du travail n'était pas vraiment fonction de l'existence ou du manque de services de garde organisés dans leur milieu. Il apparaît hors de tout doute que les mères font partie de la population active soit parce qu'elles sont le seul soutien de famille, soit parce qu'elles trouvent qu'un seul salaire n'est pas suffisant pour faire face à la hausse du coût de la vie.^(1,2,3,4,5)

Les recherches effectuées montrent aussi clairement que la séparation de la mère et de l'enfant pendant les heures de travail n'est pas synonyme de manque du côté parental. En fait, des études comparant des enfants qui avaient connu une garderie de premier ordre à des enfants qui n'avaient pas vécu pareille expérience, lesquels provenaient de milieux socio-économiques

- 1) Child Care Arrangements of the Nation's Working Mothers - a preliminary report, par le ministère de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être des États-Unis, et par le ministère du Travail des États-Unis, Washington, D.C.: Women's Bureau, 1965, p. 2.
- 2) Child Care Arrangements of Working Mothers in the United States, par Seth Low et Pearl G. Spindler, Washington, D.C.: Children's Bureau, 1969, p. 8.
- 3) The Working Mother: A Survey of Problems and Programs in Nine Countries, par Alice H. Cook. Ithaca, New York: Cornell University, 1975, p. 5.
- 4) Working Mothers, par Lois Wladis Hoffman et F. Ivan Nye, San Francisco: Jossey-Bass Publishers, 1975, p. 40.
- 5) Day Care Needs in Calgary, par le Conseil de planification sociale de Calgary, Calgary, juin 1967.

équivalents, ont souvent indiqué que les premiers faisaient d'importants gains cognitifs.⁽⁶⁾ Cela ne signifie pas non plus que les craintes et les réserves du début n'étaient aucunement fondées. Bien qu'on risque peu de se tromper en concluant, sur la base des quantités considérables de données réunies, que ni la vie familiale ni l'épanouissement de l'enfant n'en souffrent lorsque la mère travaille à l'extérieur et que des arrangements appropriés sont pris pour la garde de l'enfant, il y a lieu de sonner l'alarme lorsque de tels arrangements ne sont pas possibles. Aux États-Unis, on a mené plusieurs études pour savoir si oui ou non de plus en plus d'enfants sont laissés dans des conditions dangereuses, et la plupart des conclusions viennent appuyer le message non équivoque lancé à une conférence de la Maison Blanche: "Les enfants américains et leurs familles sont en danger, danger assez grave et pernicieux pour menacer l'avenir de notre pays. La source du mal n'est rien d'autre que la négligence à l'endroit des enfants généralisée dans le pays..."⁽⁷⁾ Les parents et personnes que touche le domaine de la garde de jour au Canada expriment les mêmes inquiétudes.

Le fait que les parents s'aperçoivent de plus en plus, par suite de mauvaises expériences vécues avec des gardiennes privées ou de rapports défavorables faits par d'autres, que des arrangements pris à la bonne franquette ne sont pas toujours dans l'intérêt de leurs enfants, explique probablement en partie les changements dans les préférences des parents en ce qui concerne la garde de jour. Des études antérieures avaient montré qu'on préférerait confier ses enfants à des parents, en premier lieu, à des voisins, en deuxième lieu, et à des garderies, en troisième lieu. Par contre, des études plus récentes, comme le rapport de la Coalition pour les garderies et le Conseil de planification sociale du Toronto métropolitain, montrent que la majorité des parents considèrent maintenant la garderie comme la forme de service

6) Let's Talk Day Care, par Howard Clifford, Edmonton: Association canadienne pour la santé mentale, 1972.

7) Rationale for Child Care Services: Programs vs. Politics, vol. 1, révisé par Stevane Auerbach et James A. Rivaldo, New York: Human Sciences Press, 1975, p. 35.

idéale. Malheureusement, la plupart d'entre eux ne peuvent en profiter en raison des facteurs d'admissibilité, des coûts élevés, de leur emplacement et du manque de places.⁽⁸⁾

Le gouvernement fédéral réalisait que la composition changeante de la population active, phénomène qui se traduit, entre autres choses, par l'apparition sur le marché du travail d'un nombre sans cesse grandissant de femmes avec des enfants en bas âge, avait une incidence marquée sur la vie familiale. Il considère que la garde de jour est un service des plus importants pour la protection du bien-être de l'enfant et pour la sauvegarde et le renforcement de la vie familiale.

Ainsi, au cours de l'été de 1971, la Direction du Régime d'assistance publique du Canada, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a mené une enquête pour déterminer le nombre de places dans les garderies. Cette étude devait servir de toile de fond pour comparer l'expansion future des services de garde et évaluer l'impact qu'aurait, dans le domaine de la garde de jour, toute nouvelle initiative du gouvernement fédéral. Les résultats de cette étude ont été mis à jour en 1973, en 1974, en 1975, en 1976 et en 1977.

Ces études ont été publiées sous les titres respectifs d'Étude canadienne sur la garde de jour (1972) et de Situation de la garde de jour au Canada (1973) et au cours des années suivantes.

Le même questionnaire fut employé pour toutes les études précédentes. L'une des difficultés éprouvées chaque année était que les provinces ne tiraient pas leurs renseignements d'une base uniforme de données. Cette question a été abordée à Québec, en 1977, à la Réunion fédérale-provinciale annuelle des directeurs des programmes de garde. Les directeurs provinciaux ont décidé que la répartition selon l'âge des enfants inscrits dans les garderies serait changée pour l'étude de 1978. On répartissait précédemment les enfants dans les catégories suivantes: 0 à 3 ans, 3 à 6 ans, et 6 ans et plus. Dans l'étude de 1978, les enfants ont été répartis dans des groupes d'âge de 0 à 2 ans, de 2 à 6 ans, et de 6 ans et plus.

8) *Who Cares? Rapport d'une étude effectuée dans le cadre d'un projet sur les garderies (Project Child Care) au sujet de parents et des dispositions qu'ils prennent pour faire garder leurs enfants, par Laura Climenko Johnson, Toronto: Project Child Care, novembre 1977.*

L'ÉTUDE

Aux fins de la présente étude, sauf pour ce qui est des changements que l'on vient de mentionner quant à l'âge des enfants, les questionnaires distribués aux autorités de toutes les provinces et des territoires comprenaient les mêmes questions que les précédents. Deux questions avaient été rajoutées cependant. On demandait en premier lieu le pourcentage de places subventionnées et en second lieu le nombre de places réservées à des enfants ayant des besoins spéciaux.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

ACCROISSEMENT DES SERVICES DE GARDE DE JOUR

Comme l'indique le Tableau 1, le nombre de places dans les garderies a augmenté très légèrement en 1978 par rapport à 1977.

Tableau 1: Répartition des garderies et des places par année

	31 mars 1973	31 mars 1974	31 mars 1975	31 mars 1976	31 mars 1977	31 mars 1978	Augmenta- tion depuis 1977	
							No.	%
Nombre de garderies	971	1 538	1 839	1 955	1 962	2 050	88	4.48
Nombre de places	26 811	55 181 ⁽¹⁾	69 952 ⁽²⁾	83 520 ⁽³⁾	81 651 ⁽⁴⁾	82 279 ⁽⁵⁾	628	.77

- 1) 55 181 inclut les 4185 places dans les garderies en milieu familial⁽⁶⁾ en 1974.
- 2) 69 952 inclut les 4671 places dans les garderies en milieu familial en 1975.
- 3) 83 520 inclut les 5367 places dans les garderies en milieu familial en 1976.
- 4) 81 651 inclut les 5534 places dans les garderies en milieu familial en 1977.
- 5) 82 279 inclut les 7763 places dans les garderies en milieu familial en 1978.
- 6) La garde de jour en milieu familial est un programme au cours duquel des familles qui s'occupent des enfants pendant la journée sont choisies et par la suite contrôlées par le gouvernement ou un organisme privé dûment autorisé à cette fin.

Les services de garderies ont connu une croissance significative au Canada depuis 1970. L'augmentation la plus significative a été enregistrée en 1974 alors qu'elle était de 106% sur l'année précédente. En 1975, les services de garde ont connu une certaine expansion mais à un rythme beaucoup plus lent qu'en 1974, ce qui se traduisait par un gain de 26%. L'année 1976 a connu un rythme de croissance ralenti mais encore significatif - l'augmentation étant de 19.40%.

Au cours de 1977, le nombre de places a diminué de près de 2000. Cette baisse s'explique en partie par l'ambiance des contraintes économiques qui régnait en 1977, ainsi que par le nombre croissant de rapports émanant du domaine des services déclarant que plusieurs familles à double revenu, à cause du coût élevé des services et dû au fait qu'elles n'étaient pas admissibles à une subvention, ont fait des arrangements de garde en dehors des cadres des programmes provinciaux. Comme nombre de ces garderies existaient dans des milieux où se mêlent différentes classes sociales, il fut parfois difficile de combler rapidement les places laissées vacantes avec les enfants des familles monoparentales et d'éviter ainsi de sérieuses difficultés financières. Comme résultat, certaines garderies durent fermer leurs portes, d'autres ont dû réduire leur personnel en vue de servir moins d'enfants.

A première vue, compte tenu du fait que le nombre de places dans les garderies a augmenté légèrement (0.77%), la situation semblerait s'être stabilisée. Cependant, cette croissance minime s'explique par l'expansion de la garde de jour en milieu familial. Le nombre de places dans les garderies en 1978 était de 75 516 en comparaison de 76 117 en 1977, et de 78 153 en 1976. Cette baisse marquée du nombre de places dans les garderies montre que les craintes exprimées par les personnes engagées dans ce domaine, craintes selon lesquelles l'avenir des garderies serait sombre, ne sont pas sans fondement.

GROUPES D'ÂGE VISÉS PAR LES PROGRAMMES DE GARDE DE JOUR

Comme l'indique le Tableau 2, la disponibilité des services de garde diffère selon l'âge des enfants.

Tableau 2: Âge des enfants inscrits dans des garderies et dans des services de garde de jour en milieu familial en 1978

Âge	Garderies		Garde en milieu familial	
	No.	%	No.	%
Moins de 2 ans	10 078	13.52	1 902	24.50
De 2 à 6 ans	57 809	77.58	3 686	47.48
6 ans et plus	6 629	8.90	2 175	28.02
	74 516	100.00	7 763	100.00

Plus des trois quarts des enfants inscrits dans des garderies sont âgés de 2 à 6 ans. Cette situation s'est maintenue de façon plus ou moins constante au cours des dernières années.

Environ 25% des enfants gardés en milieu familial sont âgés de moins de 2 ans tandis qu'un peu moins que 14% des enfants du même âge sont placés dans des garderies. Cet écart montre que souvent les parents et les autorités en matière de garde de jour considèrent les services en milieu familial aussi appropriés, voire préférables, aux services de garde en groupe pour les tout-petits. Il est intéressant de constater que même en milieu familial, les enfants de 2 ans et plus sont quatre fois plus nombreux que ceux de 2 ans et moins. Divers rapports laissent croire que beaucoup de personnes qui offrent des services de garde en milieu familial n'acceptent pas d'enfants qui ne sont pas encore propres. Nombre de personnes préfèrent également des enfants un peu plus vieux parce qu'elles cherchent des compagnons pour leurs propres enfants.

5.73% des bébés dans les garderies

Il y avait environ 209 000 enfants de moins de 2 ans dont la mère travaillait en 1978.⁽¹⁾ Les données du Tableau 3 indiquent que 5.73% de ces enfants bénéficiaient de services de garde soit en groupe soit en milieu familial.

12.65% des enfants de 2 à 6 ans dans les garderies

Le nombre d'enfants de 2 à 6 ans dont la mère travaille était estimé à 486 000 en mars 1978.⁽¹⁾ Les données révèlent que 61 495 ou 12.65% des enfants de 2 à 6 ans dont la mère travaille sont inscrits dans des garderies.

10.57% des enfants de moins de 6 ans dans les garderies

En 1977, on estimait à 656 000 le nombre d'enfants de moins de 6 ans dont la mère travaillait.⁽¹⁾ De ce nombre, 73 863 ou 11.26% étaient inscrits dans des garderies autorisées. En comparaison, on en dénombre 695 000 dont la mère travaille et 73 475 ou 10.57%, dans des garderies autorisées en 1978.

Enfants laissés sans surveillance⁽²⁾

Le Tableau 2 montre la rareté des services pour les enfants d'âge scolaire. En mars 1978, on estimait à 2 236 000 le nombre d'enfants âgés de 6 à 16 ans dont la mère travaillait;⁽¹⁾ de ce nombre, environ 0.39% étaient inscrits dans des garderies. Les enfants les plus âgés de ce groupe ont besoin de moins de surveillance et, de ce fait, cette proportion de 0.39% est moins révélatrice que les données correspondantes pour les autres groupes d'âge.

1) *Données compilées par le Bureau de la main-d'oeuvre féminine, ministère du Travail du Canada.*

2) *Cette expression tient au fait que l'on a observé que plusieurs jeunes enfants d'âge scolaire, dont les parents travaillaient, possédaient les clés de la maison paternelle et y demeuraient après la fin des classes en attendant le retour de leurs parents. Plusieurs services de garde ont été mis sur pied pour répondre aux besoins de surveillance des enfants de ce groupe d'âge avant le début des classes, à l'heure du dîner et après l'école.*

Programmes divers de garde de jour

Le Tableau 3 montre la croissance des divers programmes de garde de jour entre 1973 et 1978.

Tableau 3: Répartition des enfants par type de programme

Type de programme	1973	1974	1975	1976	1977	1978	Augmentation depuis 1977	
							No.	%
Garde de jour complète (groupe)	25 268	47 833	60 757	71 956	69 959	67 887	-2 072	-2.96
A midi et après l'école	1 543	3 163	4 524	7 074	6 158	8 804	2 646	42.97
Soins dans un milieu familial	1 562	4 185	4 671	5 367	5 534	*7 763	2 229	40.28

* 2175 des 7763 places en milieu familial sont également incluses dans les places pour le midi et après l'école.

Depuis 1973, les services de garde de jour approuvés en milieu familial accusent un taux de croissance marqué. D'ailleurs, en 1974, la garde de jour en milieu familial est le service qui a connu la plus forte croissance, soit 167.92%. Cette forme de service a continué de prendre de l'ampleur en 1975 (12%) et en 1976 (15%).

En 1977, le taux de croissance en ce qui concerne les services de garde en milieu familial s'établissait à 3.11%. Ce taux est d'autant plus significatif si l'on considère que la garde de jour en milieu familial est le seul service dont le nombre de places n'a pas diminué au cours de cette année.

Comme le montre le Tableau 3, le nombre de places a beaucoup augmenté dans les services de garde en milieu familial au cours de 1978 (2229 places ou augmentation de 40.28%).

Il est intéressant de constater l'importante augmentation du nombre de places dans les services de garde pour le midi et après l'école. La plupart de ces places sont offertes par des services de garde en milieu familial et par des garderies à temps plein qui pourvoient également aux besoins d'enfants plus âgés qui fréquentent l'école.

Les chiffres les plus alarmants du Tableau 3 sont ceux qui montrent que le nombre de places dans les garderies a encore diminué de plus de 2000.

Types de garderies

Les divers types de garderies présentent tous des caractéristiques particulières. Les coopératives dirigées par les parents ont une structure qui, par définition, se prête à une participation et à un contrôle maximal des parents.

Les garderies sans but lucratif dirigées par un conseil représentant la collectivité favorisent la participation de la population et une bonne compréhension des besoins en matière de garderies. Les services offerts par les garderies à but lucratif sont plus accessibles aux groupes de la classe moyenne et supérieure.

Le Tableau 4 indique la répartition des types de garderies et le Tableau 5 compare la croissance de ceux-ci de 1977 à 1978.

Comme le montre le Tableau 4, le pourcentage des places dans les différents types de garderies n'a pas beaucoup bougé au cours des dernières années.

Cependant, le Tableau 5 montre qu'alors que le nombre de places a légèrement augmenté dans les garderies à but lucratif ainsi que dans les garderies publiques, il a baissé de façon marquée en 1977 dans celles dirigées par un conseil représentant la collectivité et dans les coopératives dirigées par les parents.

Selon des personnes qui travaillent dans le domaine et des citoyens intéressés, bien que les garderies en général éprouvent des difficultés, celles sans but lucratif semblent les plus menacées. Les renseignements contenus au Tableau 5 confirment ces craintes. Cela est très regrettable puisque les garderies dirigées par un conseil représentant la collectivité et les coopératives dirigées par les parents sont les premières pour les innovations, pour la participation des citoyens et des parents, et pour les soins dispensés.

Tableau 4: Types de garderies en 1975, 1976, 1977 et 1978

Type de garderies	1975			1976			1977			1978		
	Centres	Places	% des places									
Publique	145	6 513	9.98	195	9 882	12.64	209	9 834	12.92	219	10 140	13.61
Conseil représentant la collectivité	708	22 405	34.32	839	31 087	39.78	822	30 783	40.44	877	28 349	38.04
Coopérative dirigée par les parents	155	5 677	8.69	112	3 293	4.21	121	4 443	5.84	110	3 638	4.88
A but lucratif	831	30 686	47.01	809	33 891	43.36	810	31 057	40.80	844	32 389	43.47
	1 839	65 281	100.00	1 955	78 153	99.99	1 962	76 117	100.00	2 050	74 516	100.00

Tableau 5: Types de garderies en 1977 et en 1978

Types de garderies	1977 Centres	1978 Centres	Augmentation		1977 Places	1978 Places	Augmentation	
			No.	%			No.	%
Publique	209	219	10	4.78	9 834	10 140	306	3.11
Conseil représentant la collectivité	822	877	55	6.69	30 783	28 349	-2 434	-7.91
Coopérative dirigée par les parents	121	110	-11	-9.09	4 443	3 638	-805	-18.12
A but lucratif	810	844	34	4.20	31 057	32 389	1 332	4.29
	1 962	2 050			76 117	74 516		

Garde de jour subventionnée

Comme mentionné plus tôt, l'un des éléments nouveaux ajoutés au questionnaire était le pourcentage de places subventionnées.

Malheureusement, toutes les provinces n'ont pu fournir de données à cet égard, et la plupart n'ont pu les répartir par type de garderies.

Si l'on fait une projection à partir d'un échantillon des renseignements obtenus, on apprend qu'environ la moitié de toutes les places dans les garderies sont subventionnées au Canada. Environ 95% des places dans les garderies sans but lucratif sont subventionnées.

Intégration des enfants ayant des besoins spéciaux

Le second élément ajouté au questionnaire avait trait au pourcentage de places occupées dans les garderies normales par des enfants ayant des besoins spéciaux.

Aucune des provinces n'a pu fournir ces renseignements dans le cas des garderies à but lucratif. Quant à celles qui furent en mesure de fournir des données pour les garderies sans but lucratif, le pourcentage variait entre 1 et 10%.

Si la tendance à placer dans des garderies ordinaires les enfants qui ont des besoins spéciaux persiste, il est à prévoir que des données plus précises seront disponibles à l'avenir.

La proportion de 1 à 10% représente des enfants bel et bien identifiés comme des enfants ayant des besoins spéciaux.

D'après des observations générales dans le domaine, il semble que les garderies subventionnées, qui accordent la priorité aux familles les plus nécessiteuses, comptent environ 15% d'enfants qui, de l'avis du personnel de la garderie, demandent une attention spéciale.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Voici, en guise de conclusion, les développements majeurs qu'ont connus les services offrant des programmes de garde de jour complète et des programmes pour le midi et après l'école, tels qu'ils ressortent des données recueillies aux fins de la présente étude.

Le nombre de places dans les garderies a légèrement augmenté de 1977 à 1978, passant de 81 651 à 82 279, soit un gain de 628 places ou de 0.77%.

Cette augmentation est attribuable au taux de croissance remarquable qu'ont connu les services de garde en milieu familial, où le nombre de places est passé de 5534 en 1977 à 7763 en 1978, soit une augmentation de 2229 places ou de 40.28%.

Le nombre de places dans les garderies a diminué en 1978 de 1601 par rapport à 1977 et de 3637 par rapport à 1976.

Si l'on ne tient pas compte de programmes pour le midi et après l'école dans les garderies, on constate que le nombre de places pour les enfants d'âge préscolaire a baissé de 2072 par rapport à 1977 et de 4069 par rapport à 1976.

Les garderies à but lucratif accusent une modeste hausse du nombre de places mais les garderies dirigées par un conseil représentant la collectivité et les coopératives dirigées par les parents en ont perdu 3239.

Cette baisse importante du nombre de places dans les garderies, qui survient pour la deuxième année consécutive, est alarmante et montre que l'avenir des garderies au Canada, en particulier celles à vocation communautaire et sans but lucratif, est menacé.

- 5.73% des enfants de moins de 2 ans, dont la mère travaille, sont inscrits dans des garderies.
- 12.65% des enfants de 2 à 6 ans, dont la mère travaille, sont inscrits dans des garderies.
- 0.39% des enfants de 6 ans et plus, mais de moins de 15 ans, dont la mère travaille, sont inscrits dans des garderies.

Les recherches sur le terrain semblent indiquer que la situation de la garde de jour en 1979 demeurera sensiblement la même qu'en 1978.